



Affiché le lundi 15/05/2020

Installation du Conseil Municipal – Convocation.

(art. L.2121-10 et s. du CGCT)

Modifié par la Loi 2019-1461 du 27 décembre 2019.

Mesdames, messieurs,

Je vous informe que le Conseil Municipal se réunira le samedi 23 mai 2020 à 11 heures à la mairie de Montclar pour la première séance de la mandature dont l'ordre du jour est le suivant :

- 1- Election du Maire ;**
- 2- Détermination du nombre des adjoints ;**
- 3- Elections des adjoints ;**
- 4- Lecture de la charte de l'Elu local ;**
- 5- Délégation du conseil municipal au Maire sur le fondement des dispositions de l'article L.2122-22 du CGCT.**

Le Maire,
Michel BLOT

